

6. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

En 2008, Weston a acheté une boulangerie de produits congelés en Ontario, au Canada, pour une contrepartie en espèces de 10 \$. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La juste valeur des actifs nets acquis est constituée de stocks de 1 \$ et d'immobilisations de 10 \$, déduction faite des passifs à court terme de 1 \$.

Dans le cours normal de ses activités, Loblaw peut, à l'occasion, faire l'acquisition de magasins franchisés et les convertir en magasins qu'elle détient. En 2008, Loblaw a acquis 1 magasin franchisé (4 magasins franchisés en 2007). Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, les résultats des entreprises acquises ayant été inclus dans les états financiers consolidés de la société à partir de la date d'acquisition. La juste valeur des actifs nets acquis était composée d'immobilisations de néant (3 \$ en 2007), d'autres actifs, essentiellement des stocks, d'un montant de néant (1 \$ en 2007) et d'écarts d'acquisition de 1 \$ (8 \$ en 2007) pour une contrepartie en espèces de 1 \$ (9 \$ en 2007), déduction faite des débiteurs des magasins franchisés de néant (3 \$ en 2007).